

**Extrait des délibérations  
du CONSEIL de la Communauté SUD GOELO  
du mercredi 16 décembre 2009**

L'an deux mille neuf, le 16 décembre 2009 à 17 heures 30, les membres du Conseil de la Communauté SUD GOELO se sont réunis au 22, rue Pasteur à ETABLES SUR MER, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président en date du 9 décembre 2009.

**ETAIENT PRESENTS :**

**BINIC** : Frédéric BERROD, Philippe GUEGAN, Anne LE ROY, Marie Françoise LE LEPVRIER, Christian URVOY  
**ETABLES SUR MER** : Jacques DUMORTIER, Marcel PINCEMIN, Gilbert BERTRAND  
**LANTIC** : Hugues LESAGE, Christian LE MAITRE, Nicolas HEURTEL  
**PLOURHAN** : Loïc RAOULT, Philippe VIRTHE  
**SAINT-QUAY-PORTRIEUX** : Georges BREZELLEC, Dominique BLANC, Mariannick KERVOELEN  
**TREVENEUC** : Louis GAUFFENY

**ETAIENT ABSENTS ET REPRESENTES :**

ETABLES SUR MER : Hervé THORAVAL par Jacques DUMORTIER  
SAINT-QUAY-PORTRIEUX : Isabelle QUERE par Dominique BLANC  
TREVENEUC: Daniel NORMAND par Louis GAUFFENY

**ETAIENT ABSENTS ET EXCUSES :**

SAINT-QUAY-PORTRIEUX : Mathieu TANON, Martine POIGNONNEC  
BINIC : Jessica APPERCE  
PLOURHAN : André SALAUN

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Anne LEROY

Assistaient également à la séance : Christophe THEZE, directeur

**DELIBERATION N° 2009-114**

**Convention pour le centre d'incendie et de secours de St Quay Portrieux**

Ci-joint la convention.

Dans le cadre du projet du centre d'incendie et de secours du Sud Goëlo et en accord avec le SDIS, il a été décidé de restructurer le centre situé sur la commune de St Quay Portrieux et de créer une base avancée à Binic. Pour rappel, le projet de Binic a été approuvé par délibération en date du 17 septembre 2009.

Concernant la restructuration et l'agrandissement du centre de Saint Quay Portrieux, il est proposé :

- la mise à disposition des terrains au SDIS par les communes
- le SDIS assure la maîtrise d'ouvrage
- la communauté de communes assurera le financement de l'opération à hauteur de 750 000 €.

L'estimation du montant des dépenses avant l'appel d'offres, s'élève à 1 015 000 € HT dont :

- travaux à charge du SDIS : 182 000 €
- communauté de communes: 750 000 €
- SDIS (10%): 83 000 €

Vu l'avis favorable du bureau du 8 décembre 2009

Après en avoir délibéré et après vote à l'unanimité, le Conseil Communautaire

- Adopte l'attribution d'un fonds de concours au SDIS pour la restructuration et l'agrandissement du centre de secours du Sud Goëlo de SAINT QUAY PORTRIEUX à hauteur de 750 000 €.

- Approuve le versement du fonds de concours en capital qui interviendra par tranches successives sur appel de la commune de SAINT QUAY PORTRIEUX en quatre fois :
  - 25 % à la date de notification des marchés travaux
  - 25 % à la date de mise hors d'eau du bâtiment
  - 25% à la date d'établissement du décompte général définitif
  - le solde à la date d'expiration de la garantie de parfait achèvement
  
- Autorise le président à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

-----